

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

NEXT MOBILES

1. Dispositions générales

1.1. Préambule

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données (ci-après « RGPD ») fixe le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel. Le RGPD renforce les droits et les obligations des responsables de traitements, des sous-traitants, des personnes concernées et des destinataires des données.

Pour implémenter les modifications du RGPD, la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et libertés a fait l'objet d'une modification par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 par l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 relative à la protection des données.

La réglementation applicable à la protection des données à caractère personnel s'entend ainsi des textes suivants :

- ♦ Le RGPD,
- ♦ La loi Informatique et libertés à jour des textes précités,
- ♦ Les recommandations de la Cnil.

Pour une bonne compréhension de la présente politique NEXT MOBILES il est précisé que :

- ♦ Le « responsable du traitement » s'entend de la personne physique ou morale qui détermine les finalités et moyens d'un traitement de données à caractère personnel. Au titre de la présente politique, le responsable du traitement est NEXT MOBILES.
- ♦ Les « personnes concernées » sont les personnes qui peuvent être identifiées, directement ou indirectement, par référence aux données à caractère personnel qui font l'objet d'une collecte par le responsable du traitement, c'est-à-dire, dans le cadre de la présente politique, l'ensemble des interlocuteurs de NEXT MOBILES.

L'article 12 du RGPD impose que les personnes concernées soient informées de leurs droits de manière concise, transparente, compréhensible et aisément accessible, ce qu'expose les dispositions qui suivent.

1.2. Définitions

- ♦ « Donnée à caractère personnel » : toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable (personne concernée) ; est réputée identifiable une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques, propres à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale,
- ♦ « Données enrichies » : les données à caractère personnel enrichies s'opposent à la notion de données à caractère personnel « brutes » fournies par la personne concernée. Il s'agit des données qui sont générées par le responsable du traitement. Il peut également s'agir de données déduites et/ou dérivées créées par le responsable du traitement sur la base des données « fournies par la personne concernée »,

- ♦ « Traitement de données à caractère personnel » : toute opération ou ensemble d'opérations effectués ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction,
- ♦ « Violation de données à caractère personnel » : une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

1.3 Objet

Pour satisfaire à son bon fonctionnement, NEXT MOBILES est tenue de mettre en œuvre des traitements de données à caractère personnel relatifs à ses clients, prospects et partenaires dans le cadre des relations commerciales et des contrats conclus avec ces derniers.

La présente politique a pour objet de satisfaire à l'obligation d'information de NEXT MOBILES et de rappeler les droits dont disposent ses clients, prospects et partenaires s'agissant du traitement de leurs données à caractère personnel.

En faisant une demande souscription aux offres de NEXT MOBILES, le client accepte expressément la présente politique de protection des données à caractère personnel.

1.4 Principes généraux

Aucun traitement n'est mis en œuvre par NEXT MOBILES concernant des données concernant ses clients, prospects et partenaires s'il ne porte pas sur des données à caractère personnel collectées par ou pour ses services ou traitées en relation avec ses services et s'il ne répond pas aux principes généraux du RGPD.

Tout nouveau traitement, modification ou suppression d'un traitement existant sera porté à la connaissance de ses clients, prospects et partenaires par le biais d'une modification de la présente politique.

2. Identification des traitements

2.1. Données collectées et origine des données

Les données sont collectées directement auprès des clients, prospects et partenaires de NEXT MOBILES.

En conséquence, NEXT MOBILES collecte et n'utilise que les données nécessaires à la conclusion ou à l'exécution des contrats de son entreprise, à savoir :

- ♦ Données d'identification : nom, prénom, adresse postale et courriel, numéro de téléphone, numéro d'abonné, Siret, raison sociale, etc.
- ♦ Données de facturation et/ou de paiement : coordonnées bancaires, moyen de paiement, consommation, etc.
- ♦ Données d'usage : services souscrits, produits utilisés, consommations, communications, etc.
- ♦ Données de suivi de la relation abonné : demandes d'assistance, correspondance avec le client/prospect/abonné, etc.

2.2. Finalité de traitement

Finalités	Commentaires
<i>Echanges précontractuels</i>	NEXT MOBILES traite les données des personnes qui consultent son site internet et qui peuvent interagir avec elle.
<i>Contrat et suivi de contrat</i>	NEXT MOBILES traite les données de ses clients et prospects dans le cadre du suivi des relations contractuelles qui la lie à ces derniers.
<i>Facturation, paiement et comptabilité</i>	NEXT MOBILES traite les données de ses clients et prospects dans le cadre de la facturation et du paiement des commandes effectuées.
<i>Organisation d'évènement par NEXT MOBILES</i>	NEXT MOBILES traite les données de ses clients et prospects lorsqu'elle les invite à des évènements qu'elle organise.
<i>Gestion de l'annuaire des clients et prospects</i>	NEXT MOBILES tient à jour un annuaire de ses clients et prospects.
<i>Envoi d'informations et de publicité</i>	NEXT MOBILES peut adresser des courriels d'information ou des publicités sur son activité à l'adresse de ses contacts.
<i>Réalisation de statistiques</i>	NEXT MOBILES est susceptible d'effectuer des statistiques s'agissant des données de ses clients et prospects.

2.3. Durée de conservation

NEXT MOBILES définit la durée de conservation des données de ses clients et prospects au regard des contraintes légales et contractuelles qui pèsent sur elle et, à défaut, en fonction de ses besoins.

Par principe, les données relatives aux clients et prospects doivent être conservées pendant le temps strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale. Plus précisément, NEXT MOBILES s'engage à respecter les durées de conservation suivantes :

Traitement	Durée de conservation
<i>Contrats conclus avec les clients</i>	1 an à compter de la fin du contrat Toutefois les documents d'identification (nom, prénom, adresse, coordonnées bancaires, données de facturation, etc.) sont conservés pendant toute la durée de la procédure en cas d'impayés.
<i>Documents d'identification (nom, prénom, adresse, coordonnées bancaires, données de facturation, etc.)</i>	1 an à compter de la fin du contrat. Par exception, en cas d'impayés, ces derniers sont conservés pendant toute la durée de la procédure de recouvrement de l'impayé.
<i>Correspondance commerciale (bon de commande, bon de livraison, factures, etc.)</i>	10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.
<i>Données traitée à des fins de prospection</i>	Pour les clients : 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale Pour les prospects : 3 ans à compter de la collecte des données, de la demande de documentation ou dernier clic sur un lien NEXT MOBILES.
<i>Cookies</i>	13 mois.

Les durées indiquées dans le tableau ci-dessus sont nécessairement prolongées pour la durée légale de prescription à titre de preuve en cas de litige. Dans cette hypothèse, la durée de conservation est

étendue pour toute la durée du litige. Passé les délais fixés, les données sont soit supprimées, soit conservées après avoir été anonymisées, notamment pour des raisons d'usages statistiques. Elles peuvent être conservées en cas de précontentieux et contentieux. Il est précisé que la suppression ou l'anonymisation sont des opérations irréversibles et que NEXT MOBILES n'est plus, par la suite, en mesure de les restaurer.

2.4. Base légale

Les traitements des données des clients et prospects reposent sur les conditions de licéité suivantes, qui diffèrent selon que le traitement concerne des clients ou des prospects : (i) pour les clients, en cas d'exécution précontractuelle ou contractuelle, (ii) pour les prospects, en cas d'exécution précontractuelle ou intérêt légitime de NEXT MOBILES.

2.5. Destinataire des données

Les destinataires des données s'entendent des personnes physiques ou morales qui reçoivent communication des données à caractère personnel. Les destinataires des données peuvent donc être aussi bien des salariés de NEXT MOBILES qu'une société de service tierce.

NEXT MOBILES veille à ce que les données collectées et traitées dans le cadre de sa relations avec ses clients et prospects ne soient accessibles qu'à des destinataires internes et externes habilités, et notamment, aux destinataires suivants :

- ♦ Le personnel des services compétents habilité à gérer la relation avec les clients et prospects NEXT MOBILES et leurs responsables hiérarchiques,
- ♦ Le personnel des services supports NEXT MOBILES, soit les services administratifs, les services logistiques et informatiques et leurs responsables hiérarchiques,
- ♦ Les prestataires ou services supports de NEXT MOBILES (ex : prestataire informatique),
- ♦ Les autorités compétentes au cas où NEXT MOBILES serait tenu de partager certaines données.

3. Gestion des droits des personnes

3.1. Droit d'accès aux données

Les clients et prospects NEXT MOBILES disposent du droit de demander à NEXT MOBILES la manière dont les données sont traitées dans le cadre des contrats qui sont conclus ou des messages de prospection qui leurs sont adressés.

Les clients et prospects NEXT MOBILES peuvent également demander à NEXT MOBILES que leur soit fournie une copie des données faisant l'objet d'un traitement. Dans ce cas, NEXT MOBILES peut exiger que ses clients et prospects prennent en charge le coût que représenterait cette démarche. Si les demandes des clients et prospects NEXT MOBILES sont effectuées par voie électronique, les informations demandées seront fournies sous une forme électronique d'usage courant, sauf demande contraire.

Les clients et prospects NEXT MOBILES sont informés que ce droit d'accès ne peut pas porter sur des informations ou données confidentielles ou encore pour lesquelles la loi n'autorise pas la communication. Enfin, le droit d'accès ne doit pas être exercé de manière abusive c'est-à-dire réalisé de manière régulière dans le seul but de déstabiliser la bonne exécution des services NEXT MOBILES.

3.2. Droit de rectification des données

Les clients et prospects NEXT MOBILES disposent du droit de demander à NEXT MOBILES de rectifier certaines données les concernant qui seraient obsolètes ou erronées.

3.3. Droit à l'effacement et à l'oubli des données

Les clients NEXT MOBILES ne peuvent invoquer le droit à l'effacement s'agissant de leurs données que dans le cas suivant : le contrat a été résilié et n'a plus d'effet entre NEXT MOBILES et son client. Les prospects NEXT MOBILES peuvent invoquer le droit à l'effacement dans la mesure où ils disposent d'un droit d'opposition à la réception de messages de prospection.

3.4. Droit à la limitation et à la portabilité des données

Les clients et prospects NEXT MOBILES peuvent demander à ce que les informations les concernant soient réduites.

3.5. Droit d'opposition des données

Les clients et prospects de NEXT MOBILES disposent du droit de s'opposer à toute prospection commerciale par voie postale, téléphonique ou électronique, y compris au profilage.

Au cas particulier de la prospection par voie électronique, il sera à tout moment possible pour les clients et prospects NEXT MOBILES de s'opposer à une telle prospection soit en cliquant sur le lien se trouvant dans l'e-mail d'envoi. Par SMS, il est possible de s'opposer à toute prospection en envoyant « stop » au numéro figurant dans le message reçu.

3.6. Exercice des droits

Pour pouvoir exercer leurs droits, les clients et prospects NEXT MOBILES doivent contacter la société soit par écrit soit par voie postale soit par email aux adresses suivantes : rgpd@nextmobiles.com.

Pour joindre NEXT MOBILES, les coordonnées sont les suivantes :

Next Mobiles (Code APE 4652Z)

SAS au capital de 318 252 euros

RCS de Paris B 878 405 059

Siège social : 107 rue de la Boétie – 75008 Paris (France)

N° d'identification de la TVA : FR87878405059

Numéro de téléphone : 01 86 90 58 78

NEXT MOBILES fait son possible pour répondre aux demandes dans un délai raisonnable et, au mieux, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Toutefois, dans le cas où le traitement des demandes s'avèrerait complexe ou que NEXT MOBILES ferait face à un nombre élevé de demandes d'exercice de droits simultanément, le délai du traitement pourrait être porté à deux mois.

4. Dispositions complémentaires

4.1. Sous-traitance

NEXT MOBILES susceptibles de faire intervenir tout sous-traitant de son choix dans le cadre du traitement des données à caractère personnel de ses clients et prospects.

Au sens du RGPD, le sous-traitant s'entend de toute personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement. Il s'agit donc en pratique

des prestataires avec lesquels NEXT MOBILES travaille et qui interviennent sur les données à caractère personnel de NEXT MOBILES. Dans ce cas, NEXT MOBILES assure le respect par le sous-traitant de ses obligations en vertu du RGPD.

NEXT MOBILES s'engage à signer avec tous ses sous-traitants un contrat écrit et leur impose les mêmes obligations en matière de protection des données que celles qu'elle s'impose à elle-même. En sus, NEXT MOBILES se réserve le droit de procéder à un audit auprès de son sous-traitants afin de s'assurer de leur respect des dispositions du RGPD.

4.2. Mesures de sécurité

NEXT MOBILES mets en œuvre les mesures techniques de sécurité physique et informatique qu'elle estime appropriées pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée des données de manière accidentelle ou illicite.

Parmi ces mesures figurent principalement :

- ♦ Gestion des habilitations pour l'accès aux données,
- ♦ Mesures de sauvegarde interne,
- ♦ Processus d'identification,
- ♦ Conduite d'audits de sécurité et de tests de pénétration.

NEXT MOBILES s'engage, en cas de changement des moyens visant à assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel, à les remplacer par des moyens d'une performance supérieure. Aucune évolution ne pourra conduire à une régression du niveau de sécurité.

4.3 Violation de données

NEXT MOBILES s'engage à notifier à la Cnil toute violation de données qu'elle pourrait subir dans les conditions prescrites par la réglementation en matière de données à caractère personnel. Les clients et prospects de NEXT MOBILES sont informés de toute violation de données qui pourrait porter un risque élevé pour leur vie privée.

4.4. Navigation en ligne / Utilisation de cookies

NEXT MOBILES informe ses clients et prospects que la navigation en ligne sur son site génère l'utilisation de cookies. NEXT MOBILES a donc besoin d'obtenir le consentement de ses clients et prospects, raison pour laquelle ils sont invités à accepter cette utilisation avant de pouvoir poursuivre leur navigation sur le site NEXT MOBILES. Pour une parfaite information, les cookies sont de petits fichiers de données stockés sur l'ordinateur ou l'appareil mobile du client/prospect lorsqu'il visite le site NEXT MOBILES.

5. Contacts

5.1 Délégué à la protection des données

Le délégué à la protection des données chez NEXT MOBILES qu'il est possible de contacter aux coordonnées suivantes pour toutes questions relatives au traitement des données :

rgpd@nextmobiles.com

Next Mobiles

107 rue de la Boétie – 75008 Paris (France)

Numéro de téléphone : 01 86 90 58 78

5.2 **Droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil**

Les clients et prospects de NEXT MOBILES disposent d'un droit d'introduire une plainte auprès d'une autorité de contrôle, à savoir la Cnil en France, dès lors qu'ils estiment que le traitement de données à caractère personnel les concernant n'est pas conforme à la réglementation européenne de protection des données et ce, à l'adresse suivante :

CNIL – Service des plaintes
3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
Tél : 01 53 73 22 22

5.3 **Évolution**

La présente politique peut être modifiée ou aménagée à tout moment en cas d'évolution légale, jurisprudentielle, des décisions et recommandations de la Cnil ou des usages. Toute nouvelle version de la présente politique sera portée à la connaissance des clients et prospects de NEXT MOBILES par tout moyen que NEXT MOBILES choisira, en ce compris la voie électronique.

5.4 **Pour plus d'informations**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de NEXT MOBILES à l'adresse électronique suivante : rgpd@nextmobiles.com. Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, vous pouvez consulter le site de la Cnil : www.cnil.fr.